



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 04 DECEMBRE 2017 - 18h00

Délibération N°2017/132
Date de convocation : 21 novembre 2017
Nombre de conseillers en exercice : 74



L'an deux mille dix-sept, le 04 décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes d'Avesnes les Aubert, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Etaient présents (59 titulaires - 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Vincent WAXIN
Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET
Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE	Christian PAYEN
Pierre-Henri DUDANT	Gérard LENOBLE	Christian PECQUEUX
Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Denis COLLIN	Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE
Anne Sophie MERY - DUEZ	Bernard POULAIN	Liliane RICHOMME
Alain RIQUET	Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX
Alain GOETGHELUCK	Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER
Pierre LAUDE	Bernard PLET	Jean-Claude GERARD
Jean Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE	Jean-Louis CAUDRELIER
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Annie DORLOT	Joseph MODARELLI	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Jeanine TOURAINNE	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE
Jacky DUMINY	Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN
Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX
Henri QUONIOU	Stéphane JUMEAUX	Pascal ROELS
Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER	Daniel FIEVET
Chantal WAYEMBERGE - MAILLY	Isabelle PIERARD	

Membre Excusé (0):

Membres Absents (8) : Jean-Pierre THIEULEUX, Bruno MANNEL, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal LEVEQUE, Pascal COQUELLE, Jean-Pierre RICHEZ, Brigitte ROLAND BEC

Membres ayant donné procuration (4): Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Alban BAJODEK à Martine THUILLEZ, Arnaud LORAND à Régine DHOLLANDE, Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME,

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2017/132 - Objet : Echange d'un terrain avec la société IMMACET

Monsieur le Président informe l'assemblée que la Société IMMACET vient de terminer l'extension de son bâtiment dans la zone communautaire ZAC Vallée d'Hérie.

Lors du bornage initial de ce terrain a été inclus une partie d'un chemin sur lequel il existe différentes canalisations qui doivent rester propriétés de la CCCC.

Aussi, une nouvelle division parcellaire a été effectuée, sur les parcelles cadastrées section A numéros 844, 865 et 867 permettant ainsi l'échange avec la société IMMACET.

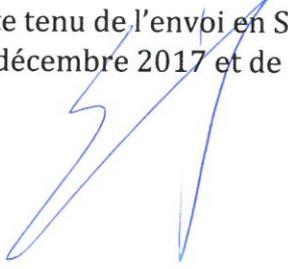
Monsieur le Président précise qu'il a mandaté Maître Derouvroy afin de procéder à la rédaction de l'acte.

Monsieur le Président sollicite l'accord de l'assemblée sur ce point.

**Documents annexés : ANNEXE 7 : Extrait cadastral modèle 1
Nouveau plan de division**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 11 décembre 2017 et de la publication
Vu,



Pour expédition conforme
Caudry, le 11 décembre 2017
Le 11 décembre 2017

Le Président,
Maire du CATEAU CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Direction générale des finances publiques
 Cellule d'assistance du SPDC
 Tél : 0 810 007 830
 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)
 du lundi au vendredi
 de 8h00 à 18h00
 Courriel : esi.orleans.ADspdc@dgif.finances.gouv.fr



N° de
ANNEXE 7

Extrait cadastral modèle 1
 conforme à la documentation cadastrale à la date du 19/09/2017
 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : CARON - BRIFFAUT

SF1703795543

DESIGNATION DES PROPRIETES										
Département : 059				Commune : 139 CAUDRY						
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	N° de DA	Désignation nouvelle			
							Section	n° plan	Contenance	
A	0844			LA VALLEE D HERIE	0ha20a68ca	139 0001848	A	0890	0ha00a19ca	
						139 0001848	A	0891	0ha20a49ca	
A	0865			LA VALLEE D HERIE	0ha17a09ca	139 0001848	A	0892	0ha00a19ca	
						139 0001848	A	0893	0ha16a90ca	
A	0867			LA VALLEE D HERIE	9ha65a63ca	139 0001848	A	0894	0ha00a25ca	
						139 0001848	A	0895	9ha65a38ca	

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30
 Page 1 sur 1


**MINISTÈRE DES FINANCES
 ET DES COMPTES PUBLICS**

- Section A n°844 en A n°890 pour 19m²
en A n°891 pour 20a 49ca
Section A n°865 en A n°892 pour 19m²
en A n°893 pour 16a 90ca
Section A n°867 en A n°894 pour 25m²
en A n°895 pour 9ha 65a 39ca



LA VALEUR JURIDIQUE DE CE DOCUMENT N'EST ACQUISE QU'EN A TITRE JOINT
EN L'ETAT A UN ACTE AUTHENTIQUE OUVRIER A UNE DECISION DE JUSTICE

LEGENDE

- BA Borne Ancienne
- Clou ou broche
- Limite réelle
- Représentation fiscale et administrative (limite non réelle, non garantie et non contradictoire)
- 10.00 Côtes réelles issues du bornage et/ou de la Division
- Côtes de rattachement

Système géométrique et instrumentation appropriés.

Matricule	Désignation
A	Broche
B	Borne ancienne
C	Clou
D	Clou
E	Angle de clôture privative à A n°894
F	Broche
G	Broche ancienne

